

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
20 mai 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-six mai à 19h00
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Jérémy Roseau, Maire

Date de la séance
26 mai 2026

Etaient présents : Sandrine Boire, Thierry L'huillier, Claire Jolivet-Servant, Laurent Weinreich, Jean-Michel Eude, Sabrina Clermont, Pierre Carrel, Edith Aubert, Christian Asse, Marinette Lebon, Eric Huet, Murielle Knoll Gombert, Béatrice Gautier, Catherine Letellier, Delphine Besson, Corentin Riou, François Magne, Anne Fablet Renaut, Maxime Soubien-Cliquet, Mathilde Bertho, Cyril Manson, Marine Dubois, Nesrine Langin, Arthur Carpentier, Quentin Blanchard, Guillaume Legrand.

En exercice : 29
Présents : 27
Pouvoir : 2

Excusés : Véronique Gicquel-Auzannet, François Jamrot

Votants : 29

Pouvoirs :
Véronique Gicquel-Auzannet a donné pouvoir à Thierry L'huillier
François JAMROT a donné pouvoir à Corentin Riou

Murielle KNOLL GOMBERT est désignée secrétaire de séance.

DEL2026_05_14

SUBVENTION MFR DE MORTAGNE-AU-PERCHE

VU le budget primitif 2026 et le reste à affecter de 10 340 € sur l'enveloppe budgétaire des subventions,

VU le décret N°2001-495 du 6 juin 2001, portant nécessité de conclure une convention lors de l'attribution d'une subvention dont le montant annuel dépasse la somme de 23 000 euros,

VU l'avis favorable de la commission des finances en date du 18 mai 2026

Considérant la demande de la MFR de Mortagne-au-Perche spécialisée dans les formations liées aux animaux de compagnie, sollicitant une participation financière pour un élève résidant sur la commune de Pont-l'Évêque,

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **ATTRIBUE** la somme de 30 € à la MFR de Mortagne-au-Perche.

Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

La Secrétaire de séance,

Murielle KNOLL GOMBERT



Le Maire


Jeremy ROSEAU

